



## Articles

- 1 **Éditorial** : L'évaluation du décret : beaucoup reste à faire,  
par *Benoît Van Keirsbilck*
- 3 Le placement du mineur en danger : le droit de vivre en famille  
et la protection de l'enfance,  
par *Laurence Maufroid*
- 23 «*L'image de l'enfant dans les médias*». Compte rendu du  
colloque organisé par le Parlement de la Communauté  
française de Belgique,  
par *Laurène Graziani*
- 26 Un conseil de déontologie, pour le public et pour les mé-  
dias,  
par *André Linard*
- 30 «*En ligne directe*» : une autre voix dans le débat citoyen,  
par *Laurène Graziani*

## Documents

- 32 Avis n° 109 du Conseil communautaire de l'aide à la jeu-  
nesse sur le projet de modification de l'arrêté du Gouverne-  
ment de la Communauté française du 15 mars 1999 relatif  
aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des  
subventions pour les services d'aide en milieu ouvert
- 33 Avis N° 110 du Conseil communautaire de l'aide à la jeu-  
nesse relatif à la note d'intention pour une meilleure coordi-  
nation des énergies et des moyens politiques qui concernent  
les jeunes ou «plan jeunesse»

## Travaux parlementaires

- 34 Amélioration de l'accueil des Mena en Communauté fran-  
çaise
- 35 Mineurs dessaisis et aide aux détenus

## Jurisprudence

**Bruxelles (30<sup>ème</sup> Ch. jeun.) – 24 janvier 2011 -  
Arrêt J/26/11**

Protection de la jeunesse – Fait qualifié infraction – Placement  
en institution publique de protection de la jeunesse en régime  
éducatif fermé – Conditions – Non-respect d'une mesure im-  
posée précédemment – Nécessité d'un FQI pouvant justifier  
le placement – Vol simple et détention de cannabis – FQI ne  
pouvant justifier le placement

**Bruxelles (30<sup>ème</sup> Ch. jeun.) – 6 décembre 2010 -  
Arrêt J/297/10**

Protection de la jeunesse – Fait qualifié infraction – Placement  
en institution publique de protection de la jeunesse en régime  
éducatif fermé – Conditions – Art. 52<sup>quater</sup>, al. 2, 1° de la loi  
du 8 avril 1965 annulé par la Cour constitutionnelle le 13 mars  
2008 (arrêt 49/2008) – Le juge ne doit plus vérifier l'existence  
d'indices sérieux de culpabilité

37

**Bruxelles (30<sup>ème</sup> Ch. jeun.) – 23 novembre 2010 -  
Arrêt J/384/10**

Protection de la jeunesse – Fait qualifié infraction – Placement  
en institution publique de protection de la jeunesse en régime  
éducatif fermé – Non-respect d'une mesure imposée précé-  
demment – Conditions de l'article 52<sup>quater</sup> (comportement  
dangereux, risque de récidive...) non réunies

38

**Bruxelles (30<sup>ème</sup> Ch. jeun.) – 9 novembre 2010 -  
Arrêt J/366/10**

Protection de la jeunesse - Fait qualifié infraction – Placement  
en institution publique de protection de la jeunesse en régime  
éducatif fermé – Non-respect d'une mesure imposée précé-  
demment – Conditions de l'article 52<sup>quater</sup> (comportement  
dangereux, risque de récidive ...) non réunies

39

**Trib. Trav. Nivelles –  
6 septembre 2010**

Droit des étrangers – Mineur non accompagné – Accueil  
– FEDASIL – Saturation du réseau – Droit à un accueil  
conforme à la dignité humaine – Obligation de résultat

40

**Trib. Trav. Bruxelles (Sect. Nivelles) –  
12 octobre 2010**

Droit judiciaire – Compétence du juge des référés – Domicile  
de l'assujetti, l'assuré ou l'ayant droit – Pupille domicilié  
chez son tueur – Compétence du juge du domicile du tuteur  
– Requête unilatérale – Absolue nécessité

42

**Trib. Trav. Bruxelles (Sect. Nivelles) –  
15 juillet 2010**

Droit judiciaire – Compétence du juge des référés – Domicile  
de l'assujetti, l'assuré ou l'ayant droit – Pupille domicilié  
chez son tueur – Compétence du juge du domicile du tuteur  
– Requête unilatérale – Absolue nécessité

43